

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | CRUCIFÈRES

N° 2, 23 mai 2019

Version modifiée le 3 juin 2019

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS DANS LES CULTURES DE CRUCIFÈRES EN 2019

Ce bulletin d'information présente les insecticides homologués pour lutter contre les altises, la cécidomyie du chou-fleur, les chenilles défoliatrices (piéride du chou, fausse-teigne des crucifères et fausse-arpenteuse du chou), la mouche du chou, les pucerons, les thrips et les vers gris dans les cultures de crucifères. Il ne s'agit pas nécessairement d'une liste exhaustive. Par exemple, les ennemis des cultures rares ou occasionnels ne sont pas présentés dans le tableau.

Note : ce bulletin d'information contient plusieurs mots accentués en bleu. Vous pouvez cliquer dessus afin d'accéder soit à l'étiquette du produit, soit à un complément d'information. Les liens des étiquettes vous mènent au site de Santé Canada. Par la suite, cliquez sur le numéro d'homologation à gauche dans le tableau pour accéder à l'étiquette du produit.



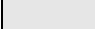
Avant d'utiliser un pesticide, toujours lire attentivement l'étiquette du produit et suivre les recommandations qui y sont indiquées. En tout temps, si l'information de ce bulletin diffère de celle de l'étiquette, cette dernière prime.

L'information vous étant présentée sous forme de tableaux, voici ce que vous y retrouverez :

1. **Famille chimique et groupe de résistance** : vous pouvez cliquer sur *Groupe de résistance* dans l'en-tête des tableaux pour accéder à la page Web (en anglais) du Comité d'action sur la résistance aux insecticides (IRAC). Ces outils permettent de mieux gérer les risques de résistance aux pesticides, puisqu'ils tiennent compte de la classification des pesticides selon leur mode d'action. Ainsi, il est conseillé, et important, d'employer en alternance des pesticides appartenant à des groupes de résistance différents.

Pour vous aider à faire un choix éclairé quant aux insecticides à privilégier pour contrôler un ravageur, nous avons ajouté, dans la colonne *Famille chimique/Groupe de résistance*, le même code de couleur que celui utilisé par l'IRAC, en fonction du mode d'action des matières actives.

Mode d'action de l'insecticide sur le ravageur



	Nerfs et muscles
	Croissance et développement
	Indéterminé ou non spécifique

2. **Nom de la matière active et nom commercial** : il est important de vérifier les étiquettes étant donné que les doses homologuées peuvent différer d'un ravageur à un autre pour un même produit.
3. **Autres ennemis visés**, c'est-à-dire les autres insectes ravageurs pour lesquels le produit est homologué. Il est toutefois important de vérifier les étiquettes étant donné que les doses homologuées peuvent différer d'un ravageur à un autre pour un même produit. Les lettres inscrites dans cette colonne réfèrent aux principaux insectes ravageurs des crucifères :

Code	Ravageur
A	Altises
CCF	Cécidomyie du chou-fleur
CD	Chenilles défoliatrices :
PC	Piéride du chou
FTC	Fausse-teigne des crucifères
FAC	Fausse-arpenteuse du chou
MC	Mouche du chou
P	Pucerons
T	Thrips
L	Limaces (ravageur secondaire)
VG	Vers gris (ravageur secondaire)

4. **Indices de risque** pour l'environnement (IRE) et pour la santé (IRS) provenant de l'Indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ).
5. **Délai de sécurité (DS)** à respecter pour la santé et la sécurité des travailleurs qui doivent travailler dans le champ à la suite d'un traitement phytosanitaire.
6. **Cultures** pour lesquelles les pesticides sont homologués (voir la légende), **période d'application** (voir la légende) et **délai d'attente avant la récolte (DAAR) en jours**.
7. **Remarques sur les matières actives** et **délai d'attente avant la récolte (DAAR) en jours** pour les cultures de crucifères ne figurant pas parmi les cultures présentées dans les colonnes du tableau. L'information concernant les propriétés des matières actives provient des étiquettes ou des index phytosanitaires ACTA (2019).

Légende du tableau

VF :	Vérifier sur l'étiquette	
ND :	Non disponible	
- :	Non homologué	
kg :	Kilogramme	
g :	Gramme	
L :	Litre	
ml :	Millilitre	
m :	Mètre	
		: Produit pouvant être autorisé en lutte biologique, basé sur le manuel des intrants biologiques. Avant d'utiliser un tel produit, vérifiez auprès de votre organisme de certification s'il autorise ce pesticide.
		Produits nécessitant une Justification et une prescription agronomiques : tiaméthoxame, imidaclopride et chlorpyrifos

Groupes de cultures de crucifères

Dans les tableaux, vous trouverez les produits homologués dans les cultures de crucifères. Étant donné le nombre élevé de cultures dans ce groupe, nous avons choisi de les classer selon les [groupes de l'ARLA](#).

On retrouve les crucifères-racines parmi le groupe 1B :

SOUS-GROUPE DE CULTURES 1B : Légumes-racines		
Nom français	Nom anglais	Nom latin
Raifort	Horseradish	<i>Armoracia rusticana</i>
Radis	Radish	<i>Raphanus sativus</i>
Daïkon (radis asiatique)	Oriental radish (daikon)	<i>Raphanus sativus</i> subvar. <i>longipinnatus</i>
Rutabaga	Rutabaga	<i>Brassica campestris</i> var. <i>napobrassica</i>
Navet	Turnip	<i>Brassica rapa</i> var. <i>rapa</i>

La plupart des cultures de crucifères-feuilles/leurs font partie de l'ancien groupe de cultures 5 du genre *Brassica* :

GROUPE DE CULTURES 5 : Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i> (ancien groupe)			
Sous-groupes de cultures*	Nom français	Nom anglais	Nom latin
5A : Légumes-fleurs et légumes pommés du genre <i>Brassica</i>	Brocoli	Broccoli	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>botrytis</i>
	Brocoli chinois (gai lon)	Chinese broccoli (gai lon)	<i>Brassica alboglabra</i>
	Chou de Bruxelles	Brussels sprouts	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>gemmifera</i>
	Chou pommé	Cabbage	<i>Brassica oleracea</i>
	Chou chinois (pé-tsaï)	Chinese cabbage (napa)	<i>Brassica pekinensis</i>
	Chou chinois (gai choy)	Chinese cabbage (gai choy)	<i>Brassica campestris</i>
	Chou-fleur	Cauliflower	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>botrytis</i>
	Chou brocoli	Cavolo broccolo	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>botrytis</i>
	Chou-rave	Kohlrabi	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>gongylodes</i>
	Rapini	Broccoli raab (rapini)	<i>Brassica campestris</i>
5B : Légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>	Chou chinois (pak-choï)	Chinese cabbage (bok choy)	<i>Brassica chinensis</i>
	Chou cavalier	Collards	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>acephala</i>
	Chou frisé	Kale	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>acephala</i>
	Mizuna	Mizuna	<i>Brassica rapa</i> var. <i>japonica</i>
	Feuilles de moutarde	Mustard greens	<i>Brassica juncea</i>
	Moutarde épinard	Mustard spinach	<i>Brassica rapa</i> var. <i>perviridis</i>
Feuilles de colza	Rape greens	<i>Brassica napus</i>	

En 2013, l'ARLA a réorganisé les groupes de cultures en retirant les sous-groupes 5A (légumes-fleurs et pommés des crucifères) et 5B (légumes-feuilles des crucifères) pour faire deux groupes distincts (4-13B : légumes-feuilles et 5-13 : légumes-tiges et fleurs), mais ces modifications n'ont toutefois pas été apportées sur la majorité des étiquettes des produits. Seuls les nouveaux produits classent les crucifères dans les nouveaux sous-groupes :

GROUPE DE CULTURES (CG5) des légumes <i>Brassica</i> (révisé)			
Sous-groupes de cultures	Nom français	Nom anglais	Nom latin
4-13B : Légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>	Roquette	Arugula	<i>Eruca sativa</i>
	Rapini	Broccoli raab	<i>Brassica ruvo</i>
	Brocoli chinois	Broccoli, Chinese	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>alboglabra</i>
	Moutarde d'Abyssinie	Cabbage, Abyssinian	<i>Brassica carinata</i>
	Chou à grosses côtes	Cabbage, seakale	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>costata</i>
	Chou pak-choï	Chinese cabbage, bok choy	<i>Brassica rapa</i> ssp. <i>chinensis</i>
	Chou cavalier	Collards	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>viridis</i>
	Cresson alénois	Cress, garden	<i>Lepidium sativum</i>
	Cresson de terre	Cress, upland	<i>Barbarea vulgaris</i>
	Chou à faucher	Hanover salad	<i>Brassica napus</i> var. <i>pabularia</i>
	Chou frisé	Kale	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>sabellica</i>
	Maca	Maca	<i>Lepidium meyenii</i>
	Mizuna	Mizuna	<i>Brassica rapa</i> ssp. <i>nipposinica</i>
	Feuille de moutarde	Mustard greens	<i>Brassica juncea</i> ssp., y compris <i>B. juncea</i> ssp. <i>integrifolia</i> et <i>B. juncea</i> ssp. <i>tsatsai</i>
	Radis, feuille	Radish, leaves	<i>Raphanus sativus</i> var. <i>sativus</i> , y compris <i>R. sativus</i> var. <i>mougrii</i> et <i>R. sativus</i> var. <i>oleiformis</i>
	Colza, feuille	Rape greens	<i>Brassica napus</i> var. <i>napus</i> , y compris <i>B. rapa</i> ssp. <i>trilocularis</i> , <i>B. rapa</i> ssp. <i>dichotoma</i> et <i>B. rapa</i> ssp. <i>oleifera</i>
	Roquette sauvage	Rocket, wild	<i>Diplotaxis tenuifolia</i>
	Bourse-à-pasteur	Shepherd's purse	<i>Capsella bursa-pastoris</i>
	Navet, feuille	Turnip greens	<i>Brassica rapa</i> ssp. <i>rapa</i>
Cresson de fontaine	Watercress	<i>Nasturtium officinale</i>	
5-13 : Légumes-tiges et fleurs du genre <i>Brassica</i>	Brocoli	Broccoli	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>italica</i>
	Chou de Bruxelles	Brussels sprouts	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>gemmifera</i>
	Chou pommé	Cabbage	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>capitata</i>
	Chou pé-tsaï	Cabbage, Chinese, napa	<i>Brassica rapa</i> ssp. <i>pekinensis</i>
	Chou-fleur	Cauliflower	<i>Brassica oleracea</i> var. <i>botrytis</i>


1. Liste d'insecticides homologués pour lutter contre les **altises** – 2019 (1 de 2)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours							Autres homologations (DAAR) et remarques		
							Brocoli	Chou	Chou-fleur	Chou de Bruxelles	Chou chinois	Navet	Radis			Rutabaga
Carbamates 1A	Carbaryl														Maximum de 2 applications par année. Chou-rave (VF) *DS 12 h pour dépistage, 5 jours pour récolte. Maximum de 4 applications par année. Maximum de 1 application par année.	
	SEVIN XLR	PC-FTC	1,25-2,50 L	168	172	12 h*	-	-	-	-	21	7	7	7		
	SEVIN 5-D	PC-FAC	35-45 kg	ND	ND		3	3	3	3	-	-	-	-		
	Malathion															Maximum de 4 applications par année.
	MALATHION 500	PC-FAC-P	1,4-3,0 L	144	110	Radis : 12 h Navet : 24 h Autres: 48 h	3	7	-	7	-	7	7	-		
	MALATHION 85 E	P	0,535-1,345 L		92		-	-	-	-	-	-	7	-		
FYFANON 50% EC	P	1,1-2,75 L / 1 000 L d'eau	144	103	12 h	-	-	-	-	-	-	7	-			
Pyréthroïdes de synthèse 3	Lambda-cyhalothrine														Tout le sous-groupe 5A (VF) Agit par contact et ingestion. Activité adulticide. Max 3 applications par année, intervalle de 7 jours.	
	MATADOR 120 EC	CCF-CD-T	42 ml	81	94	24 h	3	1	3	3	3	-	-	-		
	SILENCER 120 EC						3	1	3	3	-	-	-	-		
	Cyperméthrine													Ne pas appliquer en terres noires. Agit par contact et ingestion. Effet répulsif : inhibition de la ponte chez les adultes et de l'alimentation chez les larves. Maximum de 3 applications par année.		
	RIPCORD 400 EC ou MAKO	CD-T-VG	87,5-125 ml	183	127	12 h	3	3	3	3	-	-	-		-	
			123 ml	183	126		-	-	-	-	-	21	-		21	
	UP-CYDE 2.5 EC	140 ml (VF)	157	124	3		3	3	3	-	21	-	21			
	Deltaméthrine														Agit par contact et ingestion. Une seule application par année dans les sols riches en matière organique.	
	DECIS 5 CE DECIS FL	CD	150-200 ml	169	15	12 h	-	3	-	-	-	-	-			
	Perméthrine														Utiliser avec Agral® 90 (VF). Agit par contact et ingestion sur les œufs, les larves (effet répulsif) et les adultes.	
POUNCE 384 EC	CD	90-180 ml (VF)	196	125	12 h	7	3	3	3	-	VF	2	-			
AMBUSH 500 EC		70-140 ml (VF)														
PERM-UP		90-180 ml (VF)														
BIO-ENVIRONMENTAL PERMETHRIN		125 ml/1 L d'eau	196	156	24 h	7	3	3	3	-	-	-	-			

1. Liste d'insecticides homologués pour lutter contre les **altises** – 2019 (2 de 2)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/ hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours	Autres homologations (DAAR) et remarques
Néonicotinoïdes/ Pyréthroïdes de synthèse 4A/3	Imidaclopride/deltaméthrine CONCEPT	CD-P	650 ml	380	21	12 h	Tout le sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i> : 7	Agit par contact et ingestion, aussi doté de propriétés systémiques. Maximum de 3 applications par année.
Néonicotinoïdes 4A	Imidaclopride ADMIRE 240	P	7,5-12 ml/ 100 m rang	276*	9*	24 h	Tout le sous-groupe 1B (crucifères- racines) : 21	Agit par contact et ingestion, aussi doté de propriétés systémiques. Application au sol. Maximum de 1 application par année. Radis : IRE (399); IRS (16)
	Thiaméthoxame ACTARA 240 SC	P	375-625 ml	175	110	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND	Traitement dans le sillon (VF). Produit systémique. Maximum de 625 ml par hectare par année.
Spinosynes 5	Spinétorame DELEGATE WG	CD	140-200 g	100	7	12 h	Tout le sous-groupe 1B (crucifères- racines) : 1	Maximum de 3 applications par année. Agit par contact, mais surtout par ingestion. Efficace sur les jeunes larves. Persistance de 7 à 21 jours selon le ravageur.
	Spinosad ENTRUST SC	CCF-CD-T	364 ml	73	4	3 jours	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3	Essentiellement larvicide. Agit par contact et ingestion. Persistance d'action de 7 à 14 jours selon le ravageur visé. Maximum de 3 applications par année.
		CD					Tout le sous-groupe 1B (crucifères- racines) : 3	
	SUCCESS	CD-T	182 ml (VF)	73	4	3 jours	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3	
CD		Radis, rutabaga, navet et daïkon : 3						
ENTRUST 80 	CCF-CF-T	109 g	73	2	3 jours	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3		
Diamides 28	Cyantraniliprole EXIREL	CCF-CD- P-VG	500-1 000 ml	173	4	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1	Maximum de 4 applications par année, intervalle de 5 jours.
		CD-VG					Tout le sous-groupe 1B (crucifères- racines) : 7	
	VERIMARK	CCF-CD- MC	0,75-1 L (VF)	177	5	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND	Répression tôt en début de saison. Le produit doit atteindre la zone racinaire, puisqu'il est conçu pour offrir une performance optimale lorsqu'il est absorbé par les racines.
MC		6,75-9 ml/ 100 m de rang	Tout le sous-groupe 1B (crucifères- racines) : 21				Maximum de 1 application par année. Ne pas utiliser d'autres insecticides du groupe 28 dans les 60 jours suivant l'application.	
Diamides/ Néonicotinoïdes 28/4A	Cyantraniliprole/ thiméthoxame MINECTO DUO 40WG	CD-P-T	750 g	389	57	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND	Traitement dans le sillon ou en bande (VF). Maximum de 1 application par année. Thiaméthoxame : systémique.

2. Liste d'insecticides homologués pour lutter contre la **cécidomyie du chou-fleur** – 2019

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Cultures et délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours	Remarques	
Pyréthroïdes de synthèse 3	Lamda-cyhalothrine MATADOR 120 EC	A-CD-T	83 ml	81	95	24 h	Chou et choux chinois : 1 Toutes les autres cultures du sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i> : 3 Chou : 1 Brocoli, chou de Bruxelles et chou-fleur : 3	Agit par contact et ingestion. Activité adulticide. Maximum de 3 applications par année.	
	SILENCER 120 EC								
Néonicotinoïdes 4A	Imidaclopride INTERCEPT 60 WP	-	4,1 g/1 000 plantules (bassinage)	576	29	12 h	<u>En serre</u> : tout le sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i> : 21 Prévoir un minimum de 10 jours entre l'application et le repiquage.	Max 1 application par année.	Agit par contact et ingestion sur les larves, aussi doté de propriétés systémiques.
	MERIT 60 WP								
	Acétamipride ASSAIL 70 WP	P -	86 g (VF)	ND	ND	48 h/ 4 jours (VF)	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 7 Rutabaga : 7	Max 5 applications par année.	
Spinosynes 5	Spinosad SUCCESS	A-CD-T	146 ml	73	4	3 jours	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3	Essentiellement larvicide. Agit par contact et ingestion. Persistance d'action de 7 à 14 jours selon le ravageur visé. Maximum de 3 applications par année.	
	ENTRUST SC		292 ml		4				
	ENTRUST 80 		109 g (VF)		2				
Dérivés d'acide tétronique 23	Spirotétramate MOVENTO 240 SC	P	220-365 ml	1	115	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1	Persistance de 4 à 5 semaines selon le ravageur. Utiliser la dose élevée lorsque le degré d'infestation des larves est important. Minimum de 300 L/ha de bouillie. Maximum de 730 ml par saison.	
Diamides 28	Chlorantraniliprole CORAGEN	CD-VG	250 ml	91	4	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3 Tout le groupe 1B (crucifères-racines) : 1	VF pour adjuvant. Agit comme ovicide, ovo-larvicide et larvicide. Aussi, activité adulticide. Maximum de 4 applications par année.	
	Cyantraniliprole EXIREL	A-CD-O- VG	500-750 ml	92	4	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1	Maximum de 4 applications par année.	
	VERIMARK	A-CD- MC	750-1 000 ml	177	5	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND	Le produit doit atteindre la zone racinaire, puisqu'il est conçu pour offrir une performance optimale lorsqu'il est absorbé par les racines. Maximum de 1 application par année.	


3. Liste d'insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices des crucifères – 2019

3.1. Brocoli, chou, chou-fleur, chou de Bruxelles (1 de 3)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/ hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Ravageurs visés			Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours				Remarques
							Période du chou	Fausse- teigne des crucifères	Fausse arpenreuse du chou	Brocoli	Chou	Chou- fleur	Chou de Bruxelles	
Carbamates 1A	Carbaryl SEVIN 5-D	A	5,2-10,4 L	ND	ND	12h	√		√	3	1	1	3	Maximum 2 applications par année. Chou-rave : 3 *DS 12 h pour dépistage, 5 jours pour récolte.
	Méthomyl LANNATE TOSS-N-GO	L	0,27-0,54 kg	365	75	12 h	√	√	√	7	1	7	7	Maximum 3 applications par année.
Organophosphorés 1B	Acéphate ORTHENE 75 % SP	P	563-825 g	64	66	12 h	√	√	√	-	28	28	28	Maximum 2 applications par année.
	Malathion FYFANON 50% EC	P	1,1-2,75 L	144	103	48 h	√		√	3	7	7	7	Maximum 1 application par année.
	MALATHION 85 E	P	0,535-1,345 L		92		√		√	3	3	3	3	
	MALATHION 500	A-P	1,4-3 L		110		√		√	3	7	-	7	
Naled DIBROM	P	1,05 L 1,05-2,1 L	298	924	48 h	√	√		√	4	4	4	4	Maximum de 2 applications par année.
Néonicotinoïde/ Pyréthriinoïdes de synthèse 4A et 3	Imidaclopride/deltaméthrine CONCEPT	A-P	650 ml	267	21	12 h	√	√	√	Tout le sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i> : 7				Appliquer au sol. Agit par contact et ingestion, aussi doté de propriétés systémiques. Maximum de 3 applications par année.
Diamides/ Néonicotinoïdes 4 et 28	Cyantraniliprole/thiaméthoxame MINECTO DUO 40WG	A-P-T	750 g (sillon)	389	57	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND				Traitement dans le sillon ou en bande (VF). Thiaméthoxame : systémique. Maximum de 1 application par année.




3. Liste d'insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices des crucifères – 2019

3.1. Brocoli, chou, chou-fleur, chou de Bruxelles (2 de 3)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Ravageurs visés			Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours				Remarques
							Piéride du chou	Fausse-teigne des crucifères	Fausse - arpenreuse du chou	Brocoli	Chou	Chou-fleur	Chou de Bruxelles	
Pyréthrinoïdes de synthèse 3	Lambda-cyhalothrine MATADOR 120 EC SILENCER 120 EC	A-CCF-T	42 ml 83 ml	81	97	24 h	√	√		3	1	3	3	Agit par contact et ingestion. Activité adulticide, mais aussi ovicide sur les œufs de lépidoptères. Maximum de 3 applications par année.
								√	3	1	3	3		
	Cyperméthrine RIPCORDER 400 EC MAKO	A-T-VG	87,5-125 ml	183	127	12 h	√	√	√	3	3	3	3	Ne pas appliquer en terres noires. Agit par contact et ingestion. Effet répulsif : inhibition de la ponte chez les adultes et de l'alimentation chez les larves. Maximum de 3 applications par année.
	UP-CYDE 2.5 EC		140 ml (VF)	157	124									
	Perméthrine POUNCE 384 EC PERM-UP AMBUSH 500 EC	A	90-180 ml 70-140 ml	212	125	12 h	√	√	√	7	3	3	3	VF pour adjuvant. Agit par contact et ingestion sur les œufs, les larves (effet répulsif) et les adultes.
	BIO-ENVIRONMENTAL PERMETHRIN		125 ml/1 L d'eau	216	156									
	Deltaméthrine DECIS 5 CE DECIS FL	A (chou seulement)	150-200 ml	72	15	12 h	√	√	√	3	3	3	1	Agit par contact et ingestion. Une seule application par année dans les sols riches en matière organique.
	Spinosynes 5	Spinétorame DELEGATE WG	T	140-200 g	100	7	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1			
RADIANT SC		-	290-420 ml	ND	ND									
Spinosad ENTRUST SC SUCCESS		A-CCF-T	364 ml 182 ml	73	4	3 jours	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3				Essentiellement larvicide. Agit par contact et ingestion. Persistance d'action de 7 à 14 jours selon le ravageur visé. Maximum de 3 applications par année.
ENTRUST 80 			109 g		2									

3. Liste d'insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices des crucifères – 2019

3.1. Brocoli, chou, chou-fleur, chou de Bruxelles (3 de 3)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Ravageurs visés			Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours				Remarques
							Piéride du chou	Fausse-teigne des crucifères	Fausse - arpeuseuse du chou	Brocoli	Chou	Chou-fleur*	Chou de Bruxelles	
Produits microbiens de type <i>Bt</i> 11B2	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i> BIOPROTEC 3P	-	0,72-1,45 kg	ND	5	4 h	√	√	√	0	0	0	0	<i>Kurstaki</i> est spécifique aux larves de lépidoptères. Agit par ingestion. *DIPEL WP et DIPEL 2X <u>non homologués</u> contre la <u>fausse-teigne des crucifères</u> dans le <u>chou-fleur</u> .
	BIOPROTEC CAF	-	1,4-2,8 L				√	√	√	ND	-	ND	-	
	DIPEL WP 	-	110-275 g				√	√	√	ND	ND	ND	-	
	DIPEL 2X DF 	-	55-140 g				√	√	√	0	-	0	-	
		-	55-275 g				√	√	√	-	0			
	THURICIDE HPC	-	275-550 g				√	√	√	0	0	0	-	
	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>aizawai</i> (souche ABTS-1857) XENTARI WG 	-	2,0-4,25 L	ND	ND	4 h	√	√	√	0	0	0	0	
Benzoylurée à substituant 15	Novaluron RIMON 10 EC	-	410-820 ml	36	4	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 2 à 4 (VF)				Maximum de 3 applications par année.
Diacylhydrazine 18A	Méthoxyfénoside INTREPID 240F	-	300-600 ml	92	13	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1				Agit principalement sur les œufs. Maximum de 2 L par hectare par année.
Diamides 28	Chlorantraniliprole CORAGEN	CCF-VG	250 ml	91	4	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3				Agit comme ovicide, ovo-larvicide et larvicide. Maximum de 4 applications par année.
	Cyantraniliprole VERIMARK	A-CCF-MC	0,75-1,0 L (VF)	177	5	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND				Le produit doit atteindre la zone racinaire, puisqu'il est conçu pour offrir une performance optimale lorsqu'il est absorbé par les racines. Maximum de 1 application par année. Ne pas utiliser d'autres insecticides du groupe 28 dans les 60 jours suivant l'application.
	EXIREL	A-CCF-P-VG	250-500 ml	74	4	12 h				Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1				Maximum de 4 applications par année.




3. Liste d'insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices des crucifères – 2019

3.2. Spécialités (1 de 2)



Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Ravageurs visés			Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours				Remarques
							Piériode du chou	Fausse-teigne des crucifères	Fausse-arpenteuse du chou	Chou frisé (kale)	Chou-rave	Brocoli chinois	Chou chinois	
Carbamates 1A	Carbaryl SEVIN XLR SEVIN 5-D	A	2,5-5,25 L 35-45 kg	121	375	12 h	√	√		-	5	-	21	Maximum de 2 applications par année. *DS 12 h pour dépistage, 5 jours pour récolte.
	Malathion FYFANON 50% EC MALATHION 85 E	P	1,1-2,75 L 0,535-1,345 L	144	103 92	24 h 24 h	√ √		√ √	- 3	3 3	- -	- -	
Pyréthri-noïdes de synthèse 3	Lambda-cyhalothrine MATADOR 120 EC	A-CCF-T	PC et FTC : 42 ml FAC : 83 ml	81	97	24 h	√	√	√	-	3	3	1	Agit par contact et ingestion. Activité adulticide, mais aussi ovicide sur les œufs de lépidoptères. Maximum 3 applications par année.
	Perméthrine POUNCE 384 EC PERM-UP	-	90-180 ml (VF) 180 ml (VF)	212	125	12 h	√	√	√	-	-	7	-	Agit par contact et ingestion. Agit sur tous les stades (œufs, larves et adultes). Effet répulsif sur les larves et les adultes.
	AMBUSH 500 EC		70-140 ml (VF) 140 ml (VF)							-	-	7	-	
	Deltaméthrine DECIS 5 CE DECIS FL	-	200 ml (VF)	72	15	12 h	√	√	√	1	-	-	-	Agit par contact et ingestion.
Néonicotinoïdes/ Pyréthri-noïdes de synthèse 4A et 3	Imidaclopride/ deltaméthrine CONCEPT	A-P	650 ml	267	21	24 h	√	√	√	-	Tout le sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i> : 7			Agit par contact et ingestion, aussi doté de propriétés systémiques. Maximum 3 applications par année.
Diamides/ Néonicotinoïdes 4/28	Cyantraniliprole/thiaméthoxame MINECTO DUO 40WG	A-P-T	750 g (VF)	389	57	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND				Thiaméthoxame : systémique. Traitement dans le sillon ou en bande. Maximum de 1 application par année.
Spinosynes 5	Spinétorame RADIANT SC	-	290-420 ml	ND	ND	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1				Maximum de 3 applications par année.
	Spinosad ENTRUST SC	A-CCF-T	364 ml	73	4	3 jours	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3				Essentiellement larvicide. Agit par contact et ingestion. Persistance d'action de 7 à 14 jours selon le ravageur visé. Maximum de 3 applications par année.
	SUCCESS ENTRUST 80 		182 ml 109 g											

3. Liste d'insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices des crucifères – 2019

3.2. Spécialités (2 de 2)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/ hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Ravageurs visés			Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours				Remarques		
							Piéride du chou	Fausse-teigne des crucifères	Fausse-arpenteuse du chou	Chou frisé (kale)	Chou-rave	Brocoli chinois	Choux chinois			
Produits microbiens de type Bt 11B2	<i>Bacillus thuringiensis var. kurstaki</i> BIOPROTEC 3P 	-	0,72-1,45 kg	ND	5	4 h	√	√	√	0	-	0	0	Kurstaki est spécifique aux larves de lépidoptères. Agit par ingestion.		
	BIOPROTEC CAF 		1,4-2,8 L							0	-	0	0			
	DIPEL WP 		550-1 100 g							0	-	-	-			
	DIPEL 2X DF 		VF							VF	VF	-	-		0	0
	THURICIDE HPC		275-550 g							0	-	-	-			
			2,0-4,25 L							0	-	-	-			
	<i>Bacillus thuringiensis var. aizawai</i> (souche ABTS-1857) XENTARI WG	-	500-1 000 g	ND	ND	4 h	√	√	√	0	0	0	0			
NA	<i>Autographa californica</i> Nucleopolyhedrovirus FV11 LOOPEX FC	-		ND	ND	4 h			√	Toutes les cultures des sous-groupes 4-13B et 5-13 du genre <i>Brassica</i> : 0				Viser la larve avec un volume d'eau suffisant. Agit par ingestion. Nouveauté 2019.		
Benzoylurée à substituant 15	Novaluron RIMON 10 EC	-	410-820 ml	36	4	12 h	√	√	√	Tout le sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i> : 2 à 4 (VF) Tout le sous-groupe 5B du genre <i>Brassica</i> : 7				Maximum de 3 applications par année.		
Diacylhydrazine 18A	Méthoxyfénozide INTREPID 240F	-	300-600 ml	92	13	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1				Agit principalement sur les œufs. Maximum de 2 L par hectare par année.		
Diamides 28	Chlorantraniliprole CORAGEN	CCF-VG	250 ml	91	4	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3				Agit comme ovicide, ovo-larvicide et larvicide. Maximum de 4 applications par année.		
	Cyantraniliprole VERIMARK	A-CCD-MC	0,75-1,0 L	177	5	12 h	√	√	√	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND				Le produit doit atteindre la zone racinaire, puisqu'il est conçu pour offrir une performance optimale lorsqu'il est absorbé par les racines. Maximum de 1 application par année.		
	EXIREL	A-CCF-P-VG	250-500 ml	74	4	12 h				Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1						

3. Liste d'insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices des crucifères – 2019
3.3. Crucifères-racines

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/ hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Ravageurs visés			Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours				Remarques
							Piéride du chou	Fausse-teigne des crucifères	Fausse-arpenteuse du chou	Radis	Radis asiatique (daïkon)	Rutabaga	Navet	
Carbamates 1A	Carbaryl SEVIN XLR	A	2,5-5,25 L	225	265	24 h	√	√		7	-	7	7	Max 2 applications par année.
Organo-phosphorés 1B	Malathion FYFANON 50% EC	P	1,1-2,75 L	144	103	Radis et rutabaga : 12 h	√		√	-	-	7	7	Agit par contact et ingestion. Maximum 1 application par année.
	MALATHION 85 E		0,535-1,345 L		92		Navet : 24 h	√		√	-	-	3	
	MALATHION 500	A-P	1,4-3,0 L		110		√		√	7	-	-	7	
Spinosynes 5	Spinétorame DELEGATE WG	A	140-200 g	100	7	12 h	√	√	√	3	3	3	3	Maximum de 3 applications par année. Agit par contact, mais surtout par ingestion. Efficace sur les jeunes larves. Persistance de 7 à 21 jours selon le ravageur.
	RADIANT SC	-	290-420 ml		13									
	Spinosad ENTRUST 80 	A	109 g	112	4	3 jours	√	√	√	3	3	3	3	Essentiellement larvicide. Agit par contact et ingestion. Persistance d'action de 7 à 14 jours selon le ravageur visé. Maximum de 3 applications par année.
	ENTRUST SC		364 ml		2									
SUCCESS		182 ml	4											
Produits microbiens de type Bt 11B2 	Bacillus thuringiensis var. kurstaki			ND	5	4 h	√	√	√	-	0	-	-	Kurstaki est spécifique aux larves de lépidoptères. Agit par ingestion.
	BIOPROTEC 3P		0,72-1,45 kg											
	BIOPROTEC CAF	-	1,4-2,8 L											
	DIPEL 2X DF		VF											
Bacillus thuringiensis var. aizawai (souche ABTS-1857)														Aizawai est spécifique aux larves de lépidoptères. Agit par ingestion. Persistance d'action de 8 à 12 jours selon la pluviométrie et la croissance des plants.
XENTARI WG	-	500-1 000 g	ND	ND	4 h	√	√	√	0	0	0	0		
Diamides 28	Chlorantraniliprole CORAGEN	CCF-VF	250 ml	177	5	12 h	√	√	√	1	1	1	1	Agit comme ovicide, ovo-larvicide et larvicide. Maximum de 4 applications par année.
	EXIREL	A-VG	250-500 ml	74	4				√	7	7	7	7	

4. Liste d'insecticides homologués contre la mouche du chou – 2019 (1 de 2)


Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/ 1 000 m de rang	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Période de traitement (voir légende ci-dessous) Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours ¹								Remarques						
							Brocoli	Chou	Chou-fleur	Chou de Bruxelles	Brocoli chinois	Chou chinois	Rutabaga	Navet		Radis	Radis asiatique				
Diamides 28	Cyantranilprole	A- CCF- CD	100-150 ml	177	5	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : T (ND). Application au sol au moment de la transplantation (VF).					Tout le sous-groupe 1B du genre <i>Brassica</i> : S (21). Traitement dans le sillon.			Maximum de 1 application par année.						
	VERIMARK						<i>Le produit doit atteindre la zone racinaire, puisqu'il est conçu pour offrir une performance optimale lorsqu'il est absorbé par les racines.</i>														
Organophosphorés 1B	Chlorpyrifos	VG	85 ml	782	806	Chou-fleur : 10 jours Autres : 24 h	-	-	-	-	-	-	-	-	Au semis (21)	-	Dans 380 L d'eau				
	CHLORPYRIFOS 480 EC ou CITADEL 480 EC ou NUFOS 4E ou LORSBAN 4E ou LORSBAN NT ou PYRINEX 480 EC						150 ml (VF)	798	866	-	-	-	-	PS (21)	-	-	-	-	-	-	Dans 800 L d'eau
							210 ml (VF)	767	702	T (32)	T (32)	T (32)	T (32)	-	T (32) Pak- choï (15)	-	-	-	PS (32)	-	Bassinage (solution 1 000L/ha)
							210 ml (VF)			-	-	-	-	-	-	PS (30)	-	-	-	-	Dans 125 L
							VF			PS/PT (32)	PS/PT (32)	PS/PT (32)	PS/PT (32)	-	PS/PT (15)	-	-	-	-	-	Bassinage PT dans 1 000 L d'eau
	LORSBAN 15G	VG	VF	494	105	Chou-fleur : 10 jours Autres : 24 h	S (32)	S (32)	S (32)	S (32)	-	-	S (30)	-	-	-					
	LORSBAN 50W		VF	466	107		-	T (32)	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
	PYRIFOS 15G		VF	494	105		S (ND)	S (ND)	S (ND)	S (ND)	-	-	S (30)	-	-	-	-				
	Diazinon	-	Dose/ha	485	68	4 jours	-	-	-	-	-	-	PS (14)	PS (14)	-	-	-	Agit par contact et ingestion. Le diazinon n'est dorénavant homologué que contre les mouches des racines (p. ex. : larves de mouche du chou). Dans 100 L d'eau par hectare.			
	DIAZOL 50 EC		VF																		
DIAZINON 50 EC	VF																				
DIAZINON 500 E	2,2 L		483																67	12 h – 25 jours pour dépistage (VF)	

1. (S) Au semis; (T) À la transplantation; (PS) Après le semis; (PT) Après la transplantation

4. Aussi homologué contre la mouche du chou pour les sous-groupes 5-13 et 4-13b (2 de 2)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Dose/1 000 plants	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Délai avant récolte (jours)	Traitement en serre avant la transplantation	Remarques
Spinosynes 5	Spinosad SUCCESS	12,5 ml	2	5	24 h	3	En bassinage avec 2 L d'eau par 1 000 plants (VF)	Immédiatement après le traitement, appliquer 2 L d'eau par 1 000 plants afin de rincer le produit du feuillage et le faire pénétrer dans le sol. Ne pas lessiver le produit hors du substrat de culture des transplants.
	ENTRUST SC	25 ml						

5. Liste d'insecticides homologués contre les pucerons – 2019 (1 de 2)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours					Autres cultures (DAAR) et remarques
							Brocoli	Chou	Chou- fleur	Chou de Bruxelles	Rutabaga/ navet	
Biopesticides	<i>Beauveria bassiana</i> (souche GHA) BOTANIGARD 22WP	T	250-500 g/ 400 L	ND	5	4 h	0	0	0	0	0	Agit par contact. Homologué pour les semis de crucifères en serre.
	BOTANIGARD ES		0,5-1 L/400 L									
Biopesticides 	Huile minérale PURESPRAY GREEN 13E SUNSPRAY 6E	-	10 L	132	86	12 h	-	-	-	-	Rutabaga : 21	
	Savon (sel de potassium d'acide gras) OPAL NEUDOSAN KOPA	-	8 L/400 L (VF)	100	5	4 h	Tous les légumes de plein champ et de serre (0).					Ne pas pulvériser lorsque les plantes sont stressées. Éviter de pulvériser en plein soleil. Maximum de 3 applications consécutives.
	SAFER'S	-	VF	53	5	4 h						
Organophosphorés 1B	Acéphate ORTHENE 75 % SP	CD	563-825 g (VF)	64	34	12 h	-	28	28	28	-	Maximum de 2 applications par année.
	Naled DIBROM	CD	1,05 L	298	580	48 h	4	4	4	4	-	Maximum de 2 applications par année.
	Diméthoate CYGON 480	T	0,6-1 L	132	66	VF	-	-	-	-	-	Brocoli chinois et bok- choï (7) Chou frisé (14) Brocoli chinois et pak- choï (7) Chou frisé (14)
	LAGON 480E		0,7-1 L (VF)				7	-	7	21	-	
	CYGON 480 AG		0,6-1 L				-	-	-	-		
	CYGON 480 EC	T	0,7-1 L (VF)	7	-	7	21	-				
Carbamates 1A	Malathion FYFANON 50 % EC	A-PC- FAC	VF	144	103	VF	3	7	7	7	7	Radis, chou frisé, chou-rave et chou cavalier (7). Chou-rave (3), chou frisé (3), radis (7) et raifort (7) Radis et navet : (7)
	MALATHION 85 E		0,535-1,345 L				3	3	3	3		
	MALATHION 500		1,4-3,0 L				3	7	-	7		
Pyréthri-noïdes/NA 3/NA	Pyréthrines/savon (sel de potassium d'acide gras) TROUNCE 	-	VF	153	93	24 h	Tous les légumes de champ et de serre (1)					Ne pas appliquer lorsque les plantes sont directement exposées au soleil. Agit par contact.
Néonicotinoïdes/ Pyréthri-noïdes de synthèse 4A et 3	Imidaclopride/deltaméthrine CONCEPT	A-CD	650 ml	267	21	24 h	Tout le sous-groupe 5A du genre Brassica : 7					Imidaclopride : agit par contact et ingestion. Aussi doté de propriétés systémiques. Max 3 applications par année.

5. Liste d'insecticides homologués contre les pucerons – 2019 (2 de 2)

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours					Autres cultures (DAAR) et remarques	
							Brocoli	Chou	Chou-fleur	Chou de Bruxelles	Rutabaga		
Néonicotinoïdes 4A	Imidaclopride ALIAS 240 SC GRAPPLE-2 GRAPPLE	-	200 ml (foliaire)	214	5	24 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 7					Agit par contact et ingestion. Aussi doté de propriétés systémiques. Maximum de 1 application au sol par année. Maximum de 2 applications foliaires par année.	
			730 ml (sol)				Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 21						
	ADMIRE 240	-	6,5 ml/100 m de rang (sol)	250	8	24 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 21						
			200 ml (foliaire)	352	14		Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 7						
		A	7,5-12 ml/100 m de rang (sol)	359	11		-	-	-	-	21		Radis et radis du Japon (21)
	Thiaméthoxame ACTARA 240 SC	A		375-625 ml	214	74	12 h	ND	ND	ND	ND		-
Acétamipride ASSAIL 70 WP	CCF		56-86 g	ND	ND	48 h/ 4 jours (VF)	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 7					Restrictions pour le chou (VF). Maximum de 5 applications par année.	
Sulfoximine 4C	Sulfoxaflor CLOSER SC	Punaise terne	100-150 ml	20	40	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3					-	Maximum de 2 applications par année.
			50-150 ml				-	-	-	-	7	Toutes les crucifères-racines du groupe 1B : 7	
4D	Flupyradifurone SIVANTO PRIME	-	500-750 ml	77	18	12 h	Tous les sous-groupes 5-13 et 4-13B (1) et 1B (7) du genre <i>Brassica</i> .					Maximum de 2 L par hectare par année.	
Diamides/ Néonicotinoïdes 4/28	Cyantraniliprole/thiaméthoxame MINECTO DUO 40WG	A-CD-T	750 g (VF)	350	57	12 h	ND	ND	ND	ND	-	Thiaméthoxame : systémique. Traitement dans le sillon ou en bande. Maximum de 1 application par année.	
Nicotinamides 9	Flonicamide BELEAF 50 SG	-	0,12-0,16 kg	5	10	12 h	Tout le groupe 5 (0) et tout le sous-groupe 1B (3) du genre <i>Brassica</i>					Aphicide systémique. Maximum de 3 applications par année.	
Pyropène 9D	Afidopyropène VERSYS	-	0,1 L	ND	ND	12 h	Tout le sous-groupe 5-13 du genre <i>Brassica</i> : 0					Maximum de 4 applications par année. Nouveauté 2019.	
Dérivés d'acide tétronique 23	Spirotétramate MOVENTO 240 SC MOVENTO 150 OD	CCF	220-365 ml	1	115	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1					-	Persistance de 4 à 5 semaines selon le ravageur. Maximum de 730 ml (240 SC); 1,17 L (150 OD) par année.
		-	347-585 ml										
Diamides 28	Cyantraniliprole EXIREL	A-CCF- CD-VG	500-1 500 ml	175	5	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1					7 (voir remarques)	Tout le sous-groupe 1B : 7 Maximum de 1 application par année.

6. Liste d'insecticides homologués contre les **thrips** – 2019

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	Autres ennemis visés	Dose/ hectare	IRE	IRS	Délai de sécurité (DS)	Cultures et délai d'attente avant récolte (DAAR) en jours	Remarques
Organophosphorés 1B	Diméthoate CYGON 480 EC	P	0,55-1,25 L	176	73	5 jours	Brocoli et chou-fleur : 7	Propriétés systémiques, agit par contact et ingestion. Maximum de 2 applications par année.
	LAGON 480E							
Pyréthrinoïdes de synthèse 3	Cyperméthrine RIPCORD 400 EC	A-CD-VG	87,5-125 ml	183	127	12 h	Brocoli, chou, chou de Bruxelles et chou-fleur : 3	Agit par contact et ingestion. Maximum de 3 applications par année. Ne pas appliquer en terres noires.
	MAKO							
	UP-CYDE 2.5 EC		200 ml (VF)					
	Lambda-cyhalothrine MATADOR 120 EC	A-CCF-CD	188 ml	81	97	4 jours (VF)	Tout le sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i> : VF	Agit par contact et ingestion. Activité adulticide. Maximum de 3 applications par année.
SILENCER 120 EC WARRIOR								
Spinosynes 5	Spinosad ENTRUST 80 	A-CCF-D	109 g (VF)		2	3 jours	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 3	Essentiellement larvicide. Agit par contact et ingestion. Persistance d'action de 7 à 14 jours selon le ravageur visé. Maximum de 3 applications par année.
	ENTRUST SC		292 ml	73	4			
	SUCCESS		146 ml					
	Spinétorame DELEGATE WG	CD	200-336 g	100	7	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : 1	Volume d'eau recommandé : 300 à 500 L par hectare. Maximum de 3 applications par année. Agit par contact, mais surtout par ingestion. Persistance de 7 à 21 jours selon le ravageur.
Diamides/ Pyréthrinoïdes de synthèse 28/3	Chlorantraniliprole/ lambda-cyhalothrine VOLIAM XPRESS	VG	500 ml	191	101	6 jours (VF)	Tout le sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i> : 3 (récolte mécanique) ou 8 (récolte manuelle)	<u>Chlorantraniliprole</u> : agit comme ovicide, ovo-larvicide et larvicide. <u>Lambda-cyhalothrine</u> : agit par contact et ingestion. Maximum de 3 applications par année.
Diamides/ Néonicotinoïdes 28/4	Cyantraniliprole/ thiaméthoxame MINECTO DUO 40WG	A-CD-P	750 g (VF)	389	57	12 h	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> : ND	Thiaméthoxame : systémique. Traitement dans le sillon ou en bande. Maximum de 1 application par année.
NA	Beauveria bassiana (souche GHA) BOTANIGARD 22WP BOTANIGARD ES	P	500-1 000 g 2 L	ND	5	4 h	Légumes en serres : 0	Dose par 400 L à pulvériser. Mouiller les plantes, mais éviter tout ruissellement du produit.

Liste sommaire des produits homologués contre les limaces et les vers gris

La liste de produits ci-dessous n'est pas exhaustive. Elle a été faite à partir des produits homologués contre les ravageurs des crucifères mentionnés précédemment. Pour obtenir une liste plus détaillée, consultez l'outil [SAGe pesticides](#) en ligne.

Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

Famille chimique/ Groupe de résistance	Matière active NOM COMMERCIAL	CULTURES	Autres ennemis visés
7 – Limaces¹			
Carbamates 1A	Méthomyl LANNATE TOSS-N-GO	Chou de Bruxelles	CD
8 – Vers gris			
Organophosphorés 1B	Chlorpyrifos CHLORPYRIFOS 480 EC CITADEL 480 EC NUFOS 4E LORSBAN 4E LORSBAN NT PYRINEX 480 EC LORSBAN 50W	Brocoli, chou, chou-fleur, chou de Bruxelles, pé-tsaï et rutabaga	MC
Pyréthrinoïdes de synthèse 3	Cyperméthrine RIPCORD 400 EC MAKO UP-CYDE 2.5 EC	Cultures de crucifères (VF)	A-CD-T
Diamides 28	Chlorantraniliprole CORAGEN	Tout le groupe 5 du genre <i>Brassica</i> et les légumes-racines du groupe 1B	CCF-CD
	Cyantraniliprole EXIREL	Tous les groupes 1B et 5	A-CCF-CD-P
Diamides/Pyréthrinoïdes de synthèse 28/3	Chlorantraniliprole/lambda-cyhalothrine VOLIAM XPRESS	Tout le sous-groupe 5A du genre <i>Brassica</i>	P

1. Dans SAGe Pesticides, recherchez les molluscicides homologués dans les crucifères.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Isabel Lefebvre, M. Sc. (CIEL), et Mélissa Gagnon, agr. (MAPAQ), avec la collaboration de Julien Brière, agr. (CIEL). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Crucifères](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.